



Lettre de la Paroisse Notre Dame du Couesnon

ANNÉE 2024, N°4

AVRIL 2024

L'édito du Père Gérard

Il est vivant !

Chaque jour, on meurt en Ukraine, à Gaza, en Cisjordanie. On meurt aussi dans tant de conflits qui sont moins d'actualité mais qui persistent comme au Soudan. On meurt en Méditerranée ou en Manche en tentant d'obtenir de meilleures conditions de vie. On meurt encore dans nos propres rues, 654 depuis janvier 2023 et souvent dans l'anonymat : « un bébé, le 15 décembre 2023 à Marseille », « une femme le 10 janvier 2024 à Vif », « un adolescent, le 14 janvier, à Wimereux », « un homme, le 6 février à Nantes » publiait ainsi le journal *La Croix* le 18 mars dernier en les citant tous. Après avoir conduit au Panthéon Robert Babinter qui courageusement avait obtenu qu'on abolisse chez nous la peine de mort, voilà qu'on constitutionalise le rejet de l'enfant à naître et qu'on prévoit de légiférer sur le droit au suicide assisté et à l'euthanasie. Oui la mort nous marque beaucoup aujourd'hui.

Il y a deux mille ans, on a crié 'A mort, à mort, crucifie-le' à l'adresse de Jésus de Nazareth. Et Pilate, en s'en lavant les mains, a laissé faire. Ce n'était pas son problème comme ce n'est pas souvent le nôtre quand la mort frappe trop d'innocents.

Seulement, 'ô mort où est ta victoire, ô mort où est ton aiguillon', s'est interrogé l'apôtre Paul. Sorti vivant du tombeau le 3^{ème} jour, le Christ a vaincu la mort. C'est la stupéfiante annonce que depuis 2000 ans, à la suite de ceux qui en furent témoins, nous, les chrétiens, nous ne cessons de proclamer et nous le ferons jusqu'à la fin des temps, jusqu'à ce qu'il revienne nous prendre avec lui, quand à notre tour nous serons endormis dans la mort. « Je te l'ordonne : *Éveille-toi, ô toi qui dors, je ne t'ai pas créé pour que tu demeures captif du séjour des morts. Relève-toi d'entre les morts : moi, je suis la vie des morts. Lève-toi, œuvre de mes mains ; lève-toi, mon semblable qui as été créé à mon image. Éveille-toi, sortons d'ici. Car tu es en moi, et moi en toi, nous sommes une seule personne indivisible.* » (homélie ancienne, office des lectures du samedi saint).

Oh, des doutes, on peut en avoir. Elle en eut Marie-Madeleine qui, la première, trouva le tombeau de Jésus ouvert. 'Où l'as-tu mis ? implora-t-elle à celui qu'elle pensait jardinier. Il faudra que Jésus l'appelle par son nom, Marie, pour qu'elle comprenne : 'Mon Seigneur et mon Dieu'.

Nous aussi, le Seigneur nous appelle par notre nom. Nous l'avons été à notre baptême, ce baptême que 7135 adultes en France viennent de recevoir dans la nuit de Pâques. Il nous appelle pour, avec lui, vaincre la mort. En mourant, a écrit l'apôtre Jean, 'il remet l'esprit'. Traduisons : c'est l'Esprit-Saint même qu'il nous donne, ce lien d'amour qui l'unit à son Père, à notre Père. A nous maintenant d'œuvrer pour que la vie, partout, soit première.



Pour que la vie, partout, soit première.

J'PEUX PAS, j'ai messe !

TEMPS FORT
AUMÔNERIE DES JEUNES
COLLÈGE / LYCÉE
SAMEDI 23 MARS

La messe, ça sert à quoi ?



Voici un aperçu des questions que les jeunes ont posées au Père Charles de la paroisse de St Brice.



Père Charles KOA

Pourquoi s'asseoir et se lever sans arrêt ?

Est-ce que tu es déjà trompé pendant la messe ?

Est-ce que tu aimais la messe quand tu étais petit ?

Est-ce que tu as déjà douté de la présence de Dieu dans l'hostie ?

Comment ton entourage a-t-il vécu la décision d'être prêtre ?

Est-ce qu'on peut être catholique sans aller à la messe ?

Pourquoi un prêtre change de paroisse ?

Le soir les jeunes se sont mis au service de la messe des Rameaux à Antrain. Lecture, musique, chant, service de l'autel: la messe c'est vivant quand on y est acteur!

A nous de jouer !



Prochain temps fort: TIM et CAP à St Malo

Sur le thème des jeux olympiques, bien sûr !

« J'ai combattu jusqu'au bout le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi »

(Deuxième lettre de St Paul à Timothée, 4,7)

OBSÈQUES

Emilienne RAULT, née BAGOURD - 7 mars à Chauvigné - 95 ans

Yvonne SIMMONET, née BOSCHER - 11 mars à Antrain - 93 ans

Jules MOUAZÉ - 14 mars à St Ouen - 87 ans

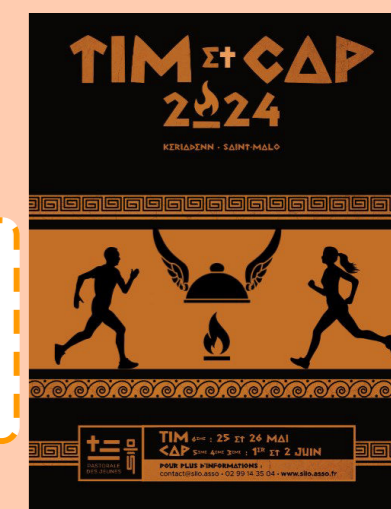
André PÉPIN - 16 mars à La Fontenelle - 73 ans

Lucienne ROMÉ, née DOUAGLIN - 18 mars à Rimou - 90 ans

Roger TAUPIN - 19 mars à Rimou - 91 ans

Jules DEROUET - 19 mars à St Ouen - 89 ans

Emmanuel BRAULT - 5 avril à Chauvigné - 88 ans



Nos peines et nos joies

BAPTÊME

Samuel et Léon MELONI - 16 mars à Bazouges



Foire aux questions sur les ressources de l'église

Pas de mission sans argent: mission et collecte sont intimement liées.

L'Eglise reçoit-elle des subventions ?

Non. L'Eglise ne reçoit aucune subvention, ni de l'Etat, ni du Vatican. Seuls les dons des donateurs permettent de faire vivre la mission.

Est-il vrai que l'Eglise est riche ?

Non, l'Eglise n'est pas riche et dans son fonctionnement, elle est même déficitaire. Elle doit donc chaque année, en plus de l'utilisation des legs, céder des actifs pour équilibrer ses comptes.

Par ailleurs, si l'Eglise possède bien de l'immobilier de rapport (des biens mis en location à la valeur du marché qui rapportent des loyers à l'Eglise), les revenus qu'ils génèrent ne couvrent que 20% des frais et des charges induits par son patrimoine immobilier (entretien, mise au norme, énergie...).

A quoi sert le Denier ?

Le Denier permet de faire vivre les prêtres, qui ont accepté de ne pas s'engager dans un travail salarié pour demeurer disponibles pour la communauté, ainsi que les laïcs salariés. Le Denier est la première ressource de l'Eglise. Il est uniquement financé par le don des fidèles. Dans les faits, le Denier ne couvre que partiellement les besoins du diocèse et des paroisses.

A quoi sert la quête ?

La quête est une offrande librement consentie, et on distingue plusieurs types de quête au cours des célébrations :

Les **quêtes ordinaires** sont destinées à soutenir la vie paroissiale : les frais fixes comme l'électricité, le chauffage, les projets paroissiaux, le salaire du ou de la secrétaire s'il y en a...

Les **quêtes « services »** (Baptêmes, Mariage, chauffage...) sont également destinées à soutenir la vie paroissiale.

Les **quêtes des obsèques** : la moitié pour la vie paroissiale, la moitié restant aussi à la paroisse et affectée à la célébration de messes pour les défunts.

Les **quêtes impérees** permettent de répondre à des besoins spécifiques de l'Eglise au plan diocésain, national ou mondial.

Les **quêtes de Confirmation** sont reversées au diocèse pour les œuvres de l'Archevêché.

Faut-il payer pour faire dire une messe?

L'Eglise invite à faire une offrande de messe et indique une fourchette du montant des dons qui peuvent être faits. Il est important de comprendre que l'Eglise n'est pas un prestataire de service qui annonce ses tarifs de célébrations pour les intentions portées au cours des messes.

L'argent collecté par les offrandes de messe fait partie du traitement mensuel du prêtre. Le denier de l'Eglise permet d'en financer la part fixe. La part variable, se sont toutes les offrandes de messes célébrées en semaine par le prêtre. Concrètement dans le diocèse de Rennes, les prêtres reçoivent tous la même part fixe et la même part variable.



Faut-il payer pour recevoir un sacrement?

Recevoir un sacrement n'est pas quelque chose qui se monnaie. Pour autant, l'Eglise invite les fidèles à faire une offrande et indique une fourchette du montant des dons qui peuvent être faits.

Pour les baptêmes et les mariages, on parle de « casuel ». Le terme vient de « cas » pour désigner cette offrande que l'on fait au cas par cas, pour des cérémonies bien identifiées. Cette contribution permet de participer aux frais occasionnés lors de ces célébrations et plus largement aux frais généraux de la paroisse et de la vie de l'Eglise. Ceux qui versent le casuel témoignent ainsi de leur lien à l'Eglise qui les accueille.

Quelles sont les principales ressources de l'Eglise?

L'Eglise dispose de plusieurs types de ressources. Une affectation particulière correspond à chacune d'elle :

Le Denier de l'Eglise est la principale ressource : c'est la contribution volontaire de chaque catholique, pratiquant régulier ou non, pour permettre aux prêtres et aux salariés des diocèses et paroisses de vivre et d'agir.

Les souscriptions travaux et projets : cela permet de soutenir un projet local spécifique.

Les quêtes versées lors des messes servent à couvrir les frais des paroisses : frais de fonctionnement (chauffage, électricité...) et tous les frais liés aux activités paroissiales. Certaines quêtes sont affectées à des causes particulières (Eglise universelle, Secours catholique...).

Le casuel est versé par les familles qui demandent un sacrement (baptême, mariage) et par les familles du défunt pour les funérailles.

Les offrandes de messe sont versées par des fidèles qui demandent à ce qu'une messe soit célébrée à une intention particulière ; elles aident les prêtres dans leur vie matérielle.

Les tronc des cierges : ce n'est pas une vente de bougie, mais bien une invitation à une offrande !

Les legs sont des ressources exceptionnelles qui permettent d'envisager les grands projets pour l'Eglise de demain.

Les rendez-vous en paroisse et en diocèse



UNE MESSE TOUS ENSEMBLE ! Samedi 13 avril- 18h à Bazouges

Elle rassemblera toute la paroisse **pour encourager et porter dans la prière** les familles du caté, les écoles du secteur ainsi que les résidents des EHPAD et Foyers de Vie, les familles qui demandent le baptême et les jeunes et futurs mariés !

Après la messe **Apéro-paroisse et repas partagé** Chacun emmène un plat salé, un plat sucré et une boisson à mettre en commun. (apporter ses propres couverts)

Avant-première du film « Marcel Callo, une empreinte indélébile »

Vous êtes tous invités le **vendredi 12 avril à 18h** à l'avant-première du film « Marcel Callo, une empreinte indélébile » au cinéma Arvor, 11 rue de Châtillon à Rennes. À l'issue de la projection, il y aura **un temps d'échanges** avec la postulation pour parler de la cause Marcel Callo.

[Lire l'article](#)



Si vous souhaitez recevoir cette lettre par mail, faites-en la demande sur presbytere.antrain@gmail.com